

**LES TARIFS INCLUENT :**

- Pack Rachat partiel de franchise inclus.
- Jusqu'à 3 conducteurs gratuitement.
- TVA.
- Un forfait kilométrique.
- PAI (Assurance et assistance

pour les passagers :

- Assistance au véhicule et aux personnes.
- Responsabilité civile.
- Dommages tous accidents (avec franchise).
- Vol et incendie (avec franchise).

**LES TARIFS N'INCLUENT PAS :**

- Le carburant.
- Le Pack « Sérénité ».
- Le kilométrage supplémentaire.
- Les jours supplémentaires.

**SUPPLÉMENTS ET SERVICES OPTIONNELS****Suppléments carburant :**

- Diesel : 1,80 €/L
- Essence : 2 €/L

**Supplément nettoyage : 45 €**

Le prix est calculé sur la base du prix moyen observé par les indices statistiques du ministère de l'Économie et des Finances et est majoré.



LOUEZ  
UNE CITROËN  
CHEZ  
CITROËN



# TARIFS DE LOCATION

LA GARANTIE D'AVOIR LE VÉHICULE RÉSERVÉ

LARGE CHOIX DANS LA GAMME CITROËN

UN CONTRAT 3 CONDUCTEURS OFFERT

**EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION****1- Tarifs**

Nos tarifs comprennent : la mise à disposition du véhicule, le kilométrage mentionné pour chaque durée, l'assurance tous risques avec franchise, l'entretien du véhicule, la TVA en vigueur, le Pack rachat partiel de franchise. Nos tarifs ne comprennent pas : le carburant, les conséquences des infractions au Code de la Route, y compris les contraventions dressées en cas de stationnement irrégulier.

Ces tarifs sont valables en France Métropolitaine en fonction de la disponibilité des véhicules dans les agences CITROËN RENT&SMILE. Nos tarifs sont soumis aux conditions générales et particulières des contrats de location CITROËN RENT&SMILE. Les prix et les taux de TVA peuvent être modifiés sans préavis. Versement d'un dépôt de garantie par carte bancaire égal au montant de la franchise vol/incendie contractée - Préparation des montants estimés de la location - Attention : toutes les franchises sont doublées si l'un des conducteurs a moins de 25 ans, y compris en cas de rachat partiel de franchise (RPF).

**2- Conditions requises**

Le locataire ou tout conducteur agréé doit être âgé de plus de 21 ans et posséder un permis de conduire depuis plus d'un an. Certains véhicules utilitaires (catégories 1, 2 et 3) peuvent être conduits par un conducteur âgé de moins de 21 ans, titulaire d'un permis B depuis plus d'un an, qui aura souscrit au « Pack Jeune ».

**Documents à fournir (même nom, même adresse)**

**Pour un particulier :** carte de crédit (excepté : Electron, Aurore et Maestro), pièce d'identité, permis de conduire original (aucune déclaration de perte ou de vol ne sera acceptée). Justificatif de domicile de moins de trois mois. Le dépôt de garantie sera obligatoirement effectué par le locataire signataire du contrat.

**Pour une société :** carte de crédit pour le dépôt de garantie (excepté : Electron, Aurore et Maestro), bon de commande daté et signé indiquant le(s) conducteur(s) agréé(s), extrait Kbis de moins de 3 mois, permis de conduire original du ou des conducteurs désignés par la société (aucune déclaration de perte ou de vol ne sera acceptée).

Le dépôt de garantie sera restitué en fin de contrat si aucune somme n'est due.

**3- Assurances**

Le véhicule loué est assuré : en responsabilité civile : en et hors circulation, déduction faite de la franchise, en vol/incendie déduction faite de la franchise de la catégorie du véhicule inscrite au contrat. Pour les dommages de carrosserie consécutifs à un sinistre avec une franchise contractuelle pour tout sinistre responsable, sans tiers identifié ou sans recours. Pour le remboursement partiel complémentaire de franchise en cas d'accident avec un tiers identifié et de vol/incendie du véhicule. Individuelles accidents conducteurs et passagers.

**Attention, sont exclus :** les dommages causés aux parties hautes et basses (dessous) du véhicule, les détériorations causées à l'intérieur du véhicule, notamment du fait de brûlures, les dommages causés aux pneumatiques, aux jantes et aux rétroviseurs non consécutifs à un sinistre, les bris de

glace, les dommages inférieurs à la franchise. Les dépannages et frais de rapatriement restent à la charge du locataire lorsque sa responsabilité est engagée, les dommages au véhicule ne sont pas assurés en cas de conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de substances prohibées.

**4- Restitution – Abandon**

Ces tarifs ne s'appliquent qu'avec retour à l'agence de départ. L'abandon et la restitution du véhicule dans une autre agence sont strictement interdits. Tout rapatriement sera à la charge du locataire. La restitution du véhicule doit être effectuée pendant les heures d'ouverture de l'agence. Tout véhicule restitué en dehors des heures d'ouverture demeure sous la responsabilité du locataire. La durée minimale de location est de 24 heures. Une franchise de 59 minutes supplémentaires est accordée. Au-delà de celle-ci, une journée supplémentaire sera facturée aux conditions et tarifs figurant aux Conditions Particulières. Tout complément de carburant sera facturé au prix en vigueur chez CITROËN RENT&SMILE au moment du retour du véhicule.

**5- Validité territoriale**

Le véhicule ne peut être utilisé que dans les pays de l'Union européenne à l'exception de : Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovincie. Il peut être également utilisé en Andorre, Liechtenstein, Monaco et Suisse. Les conditions générales de location sont consultables en agence.

fr-rentandsmile.citroen.com

► N°Cristal 0969 321 898

APPEL NON SURTAXE

| Cat. | Vehicules utilitaires  | 1 jour/<br>100 km | 1 jour/<br>500 km | Week-end*<br>300 km | 5 jours/<br>750 km | 15 jours/<br>1 500 km | 21 jours/<br>2 800 km | 30 jours/<br>3 300 km | Km<br>suppl. |
|------|--|-------------------|-------------------|---------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|
| 1    | Citroën Nemo (3 m <sup>3</sup> )<br>        | 39€               | 75€               | 97€                 | 190€               | 485€                  | 635€                  | 800€                  | 0,19€        |
| 2    | Citroën Berlingo (4 m <sup>3</sup> )<br>    | 51€               | 96€               | 112€                | 215€               | 560€                  | 710€                  | 900€                  | 0,19€        |
| 3    | Citroën Jumpy (6 m <sup>3</sup> )<br>       | 56€               | 101€              | 127€                | 260€               | 610€                  | 755€                  | 980€                  | 0,21€        |
| 4    | Citroën Jumper (8 m <sup>3</sup> )<br>     | 65€               | 116€              | 142€                | 285€               | 685€                  | 860€                  | 1140€                 | 0,22€        |
| 5    | Citroën Jumper (11,5 m <sup>3</sup> )<br> | 71€               | 121€              | 162€                | 315€               | 745€                  | 1010€                 | 1270€                 | 0,23€        |

Tarifs publics de location au 01/10/17. Modifiables sans préavis (prix TTC).\* Le forfait week-end s'entend du vendredi 16 h 00 au lundi 8 h 30. Ne pas jeter sur la voie publique.

### NOS PACKS ASSURANCE

**PACK RPF**  
RACHAT PARTIEL  
DE FRANCHISE

INCLUS DANS  
NOS TARIFS  
PUBLICS



**6€ TTC**  
/JOUR

**PACK  
SÉRÉNITÉ**

- Remboursement partiel de la franchise en cas d'accident responsable avec tiers identifié et en cas de vol du véhicule.

Reste à charge 300 € en cas d'accident responsable avec un tiers identifié, 600 € en cas de vol/incendie.



**PACK  
JEUNE**

**25€ TTC**  
/JOUR

- Permet à un locataire ou à un conducteur déclaré de moins de 21 ans, titulaire d'un permis B depuis plus d'un an, de conduire les véhicules de catégories A, B, 1, 2 et 3.

- Remboursement total de la franchise en cas de sinistre responsable avec un tiers identifié, d'incendie ou de vol.
- Rachat de l'exclusion bris de glace pour le pare-brise, les glaces latérales et la lunette arrière.
- Protection juridique route.
- SOS Constat amiable.

Le Pack Sérénité intervient en complément du Pack Rachat partiel de franchise (RPF) inclus dans les tarifs publics. A défaut de souscription du Pack RPF, la présente prestation ne sera pas acquise.

### MONTANT DES GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

| Cat. | Modèles                               | Nos franchises**                         |   |                         |   |
|------|---------------------------------------|--|---|-------------------------|---|
|      |                                       | Franchises dommages sans tiers identifié | Franchises dommages avec tiers identifié                                | Franchises vol/incendie | Franchises vol/incendie   |
| 1    | Citroën Nemo (3 m <sup>3</sup> )      | 700€                                     | 300€ restent à la charge du locataire si tiers identifié sur le constat | 1 200€                  | 600€ restent à la charge du locataire si déclaration de police et retour des clés |
| 2    | Citroën Berlingo (4 m <sup>3</sup> )  | 700€                                     |   | 1 200€                  |   |
| 3    | Citroën Jumpy (6 m <sup>3</sup> )     | 800€                                     |   | 1 400€                  |   |
| 4    | Citroën Jumper (8 m <sup>3</sup> )    | 800€                                     |   | 1 600€                  |   |
| 5    | Citroën Jumper (11,5 m <sup>3</sup> ) | 900€                                     |   | 1 600€                  |   |

\*\* Toutes les franchises sont doublées si l'un des conducteurs est âgé de plus de 21 ans et de moins de 25 ans.